

BULLETIN D'ADHÉSION

FAMILLE OU PROCHE

(la personne qui adhère à l'association)

NOM / PRENOM

ADRESSE POSTALE

TÉLÉPHONE

MAIL

RÉSIDENT

NOM / PRENOM

PARENTALITÉ OU AUTRE LIEN

RÉSIDENCE : (entourer ce qui convient)

ABBAYE (SAINT MAUR) / BORDS DE MARNE (BONNEUIL)

CITÉ VERTE (SUCY) / LA CRISTOLIENNE (CRÉTEIL)

Cotisation (chèque à l'ordre de «AFABEC»)

Cotisation annuelle : 10 € / Don de ____€

L'AFABEC est une association Loi 1901 non
habilitée à délivrer un reçu fiscal

Votre disponibilité pour une éventuelle activité au
sein de l'association (entourer ce qui convient) :

oui — non

Date et Signature :

Envoyer bulletin et chèque par la poste : AFABEC

10A, quai Beaubourg - 94100 St-Maur ou déposer

dans la boîte aux lettres AFABEC de votre résidence



CONTACTEZ-NOUS



Siège : 10A quai Beaubourg
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Présidente : Pascale LEMARCHAND
pasc.lemarchand@orange.fr
tél : 06 82 36 61 94

Contact dans chaque résidence : boîte
aux lettres AFABEC



Résidence des Bords de Marne -
Bonneuil :

- Mme COUOT : 06 89 22 62 10
sylvie.couot@bonneuil94.fr
- Mme SAVARO : 06 84 20 04 96
sylvie.savaro@orange.fr



Résidence La Cristolienne - Créteil

- Mme LEMARCHAND : 06 82 36 61 94
pasc.lemarchand@orange.fr



Résidence de l'Abbaye - St-Maur

- Mme HENRY : 06 70 38 30 72
danièle.henry@gmail.com
- M. GUILLAMOT : 06 34 10 38 28
lguillamot@gmail.com



Résidence de la Cité Verte - Sucy

- Mme NORMAND : 06 98 56 88 83
normandsylviane@free.fr



AFABEC

Association des Familles
Abbaye, Bords de Marne
Cité Verte et Cristolienne

L'AFABEC est en convention avec
l'association A.V.E.C.
Association Vieillir En Citoyens

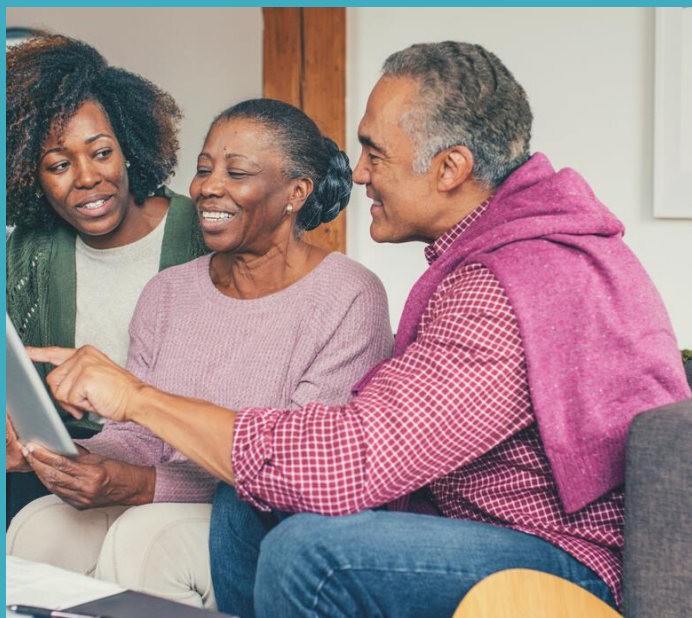


AFABEC

ASSOCIATION DES FAMILLES ABBAYE,
BORDS DE MARNE
CITÉ VERTE ET CRISTOLIENNE

L'AFABEC a été créée en 1997 par des familles qui avaient des parents dans l'une des trois résidences : des Bords de Marne à Bonneuil, de l'Abbaye à Saint-Maur-des-Fossés, de la Cité Verte à Sucy-en-Brie. Son activité s'étend à la Cristolienne, ouverte à Créteil, dès janvier 2018.

La vocation de l'AFABEC est de tout mettre en œuvre pour contribuer au plus grand bien-être matériel, physique et moral possible des résidents et veiller au confort moral des familles et proches.



COMMENT L'AFABEC

CONTRIBUE LOCALEMENT AU BIEN-ÊTRE
DES RÉSIDENTS ET LEUR FAMILLE ?

Parfois, à l'entrée de leurs parents en institution, en séjour temporaire, voire lors de la prise en charge à domicile, les familles se trouvent désemparées. L'AFABEC est le lieu du dialogue, d'échanges et de soutien moral pour les familles et les proches, en :

- favorisant l'écoute des personnes âgées et de leurs familles : organisation de groupes de parole
- faisant le lien entre elles et l'institution d'hébergement : développement de relations constructives avec la Direction et les Cadres de Santé des quatre résidences (participation de certains membres élus aux Conseils de la Vie Sociale et aux Conseils d'Administration du groupe ABCD)
- proposant des mesures pour l'amélioration du bien-être des résidents : aide à la résolution des difficultés rencontrées par les familles et leurs parents ou les éventuels conflits familles / personnels / résidents.
- veillant à ce que les valeurs humanistes soient prises en compte dans la vie quotidienne de l'établissement.

COMMENT L'AFABEC

ASSISTE LES RÉSIDENTS ET LEURS FAMILLES
ET CONTRIBUE À FAIRE CONNAÎTRE LEURS
PROBLÈMES ET LEURS DEMANDES ?

>> au travers de contacts réguliers avec les responsables administratifs et politiques des villes, du département: ARS (*1) , CDCA (*2), ..., ainsi qu'avec la presse locale.

L'AFABEC a rejoint l'association A.V.E.C. (Association Vieillir En Citoyens). Elle y est représentée au sein du Conseil d'Administration.

« Pour que vieillir ensemble en France devienne une valeur d'exemple et d'enrichissement pour toute notre société »

Avec d'autres collectifs et associations désireux de s'investir et de s'exprimer sur la question de l'avancée en âge (lutte contre l'âgisme, la discrimination par l'âge), nous considérons que la situation des personnes âgées, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent doit être envisagée globalement. L'objectif est de favoriser le dialogue entre elles, les familles et les responsables d'établissements et du domicile, tout en veillant à respecter leur indépendance, leur particularité. Ensemble, nous partageons un socle de valeurs communes et avons pour objectif de développer une relation d'intérêts réciproques en inscrivant nos réflexions au contact d'acteurs d'horizon différents pour un échange de pratiques dans le cadre d'actions communes et grâce aux outils, moyens et expertise d'A.V.E.C. (médias, lettre et revue électroniques périodiques, communiqués de presse), mais aussi en intervenant auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts des personnes âgées et contribuer à établir et poursuivre une meilleure politique en leur faveur.

A Bonneuil, Créteil, Saint-Maur, Sucy, familles et proches, soyons vigilants, impliquons-nous !

Plus nous serons nombreux au sein de notre association dans les Résidences, plus nous crédibiliserons notre parole et nos interventions dans le but d'améliorer les conditions de vie de nos parents.

(*1) Agence Régionale de Santé

(*2) Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie